

**Synthèse de l'évaluation du programme de
maitrise en éducation (M.A. et M.Ed.)**

Le 17 mai 2011

Table des matières

1.	LE PROGRAMME.....	4
1.1	HISTORIQUE.....	4
1.2	OBJECTIF DU PROGRAMME (SITE WEB DE L'UQO).....	5
1.3	DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME.....	6
2.	LE PROCESSUS D'ÉVALUATION.....	6
2.1	PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUTOÉVALUATION.....	6
2.2	ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU PROGRAMME.....	6
2.2.1	<i>Methodologie</i>	6
2.2.2	<i>Enquête quantitative</i>	7
2.2.3	<i>Enquête qualitative</i>	8
3.	CONSTATS DE L'ÉVALUATION.....	11
3.1	BILAN DES FORCES ET DES FAIBLESSES DU PROGRAMME : ENQUÊTES QUANTITATIVES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS ET DES DIPLOMÉS.....	11
3.1.1	<i>Forces et faiblesses du programme</i>	11
3.1.2	<i>Les forces du programme</i>	11
3.1.3	<i>Les faiblesses du programme</i>	12
3.1.4	<i>Satisfaction envers le programme actuel</i>	12
4.	RECOMMANDATIONS FINALES.....	13

L'utilisation du générique masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

INTRODUCTION

Outil indispensable pour apprécier la qualité intrinsèque des programmes et pour assurer l'efficacité des services d'enseignement, l'évaluation génère des résultats conduisant à une amélioration de la qualité et de la pertinence d'un programme. C'est dans cette perspective que s'inscrit la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais*, politique dont la pierre d'assise repose sur les exigences et les recommandations de la Conférence des recteurs et de principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).


Prévue au calendrier octennal de l'année 2010-2011, l'évaluation du programme de maîtrise en éducation a été menée en conformité avec les principes directeurs de la politique institutionnelle.

Les quatre étapes du processus de l'évaluation de la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)* ont été respectées :

1. L'évaluation du programme
2. L'évaluation externe
3. La rédaction de la synthèse
4. La diffusion des résultats de l'évaluation

1. Le programme

1.1 Historique

 En septembre 1976 le Conseil des études de l'Université du Québec autorisait le Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois (CEUOQ)¹ à offrir le programme de maîtrise en éducation de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Le CEUOQ accueillait ses premiers étudiants de la maîtrise en éducation au trimestre de l'hiver 1977. Au cours de cette première phase d'implantation (1977-1982), près de 80 étudiants étaient admis au programme. En 1982, le CEUOQ – devenu alors l'Université du Québec à Hull (UQAH) – présentait son propre programme de maîtrise en éducation. À l'époque, le sous-comité visiteur du Comité des programmes du Conseil des universités, bien qu'impressionné par le dossier, invitait le ministre de l'Éducation à ne pas autoriser, pour le moment, l'Université du Québec à implanter à l'UQAH un programme de maîtrise en éducation. Les raisons invoquées par le sous-comité tenaient, principalement, au peu d'expérience du corps professoral dans la direction d'étudiants au 2^e cycle et le fait que plusieurs professeurs avaient à l'époque à poursuivre leurs démarches en vue de hausser leur qualification professionnelle. De plus, le faible nombre de diplômés issus de ce programme ne militait pas non plus en faveur de l'autonomie du programme. Il résulte de tout ceci que la maîtrise en éducation devait rester un programme de l'UQAR offert par

¹ Il faut savoir qu'au fil des années, plusieurs organismes statuent sur les programmes de l'Établissement qui porte aujourd'hui le nom de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) : Université du Québec à Trois Rivières – **Service universitaire dans le Nord-Ouest québécois** (UQTR-SUNOQ) – juin 1970 à mai 1972. Université du Québec – Direction des études dans l'Ouest (UQ-DEO) – mai 1972 à novembre 1972. Université du Québec – **Direction des études dans l'Ouest québécois** (UQ-DEUOQ) – novembre 1972 à octobre 1976. Université du Québec – **Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois** (UQ-CEUOQ) – octobre 1976 à mars 1981. Université du Québec – **Université du Québec à Hull** (UQ-UQAH) – mars 1981 à mai 2002. Université du Québec – **Université du Québec en Outaouais** (UQ-UQO) – mai 2002 à aujourd'hui. Source : Secrétariat général, UQO, service des archives.

extension à l'Université du Québec à Hull, devenue en 2002, l'Université du Québec en Outaouais (UQO).²

C'est le 2 décembre 1992 que le Conseil des études se penchait sur le dossier déposé par l'UQAH en vue de rendre autonome le programme de maîtrise en éducation. La qualité du corps professoral, la performance en recherche des professeurs, l'expérience acquise dans l'encadrement d'étudiants de 2^e et de 3^e cycles ainsi que l'intérêt manifesté en Outaouais pour des études de 2^e cycle en éducation, firent que la demande de l'Université reçut un accueil favorable. Le Conseil des études devait autoriser l'UQAH à offrir de façon autonome le programme. Au départ, l'Université proposait dans cette maîtrise trois concentrations : *enseignement, administration scolaire et intervention éducative en milieu régional*.

En janvier 1998, les responsables du programme devaient procéder à une première modification du programme. Elle devait toucher les objectifs ainsi que la répartition des crédits dans les concentrations offertes au programme. Surtout, on adopta la nouvelle concentration en «andragogie».

C'est au cours de l'année universitaire 1999-2000 que la maîtrise en éducation fut soumise au processus d'évaluation périodique des programmes, lequel a révélé, certes, les forces du programme, mais aussi certaines faiblesses, notamment en ce qui concerne les exigences particulières des profils, l'intégration des étudiants, la gestion du programme, la participation des professeurs et la mise à jour de la programmation en éducation. Faisant suite à cette évaluation, un projet de modification du programme de maîtrise fut déposé le 3 avril 2002 que la Commission des études s'empressa d'approuver le 22 avril de la même année.

Plusieurs modifications allaient être adoptées afin de répondre aux faiblesses identifiées lors de l'autoévaluation du programme. Sans entrer dans les détails, mentionnons simplement que les exigences propres aux profils seront précisées et qu'un effort sera aussi consenti dans le but de mieux intégrer les étudiants au programme grâce à un réaménagement des séminaires de recherche. De plus, on approuva la création d'une passerelle entre le profil professionnel de la maîtrise et le DESS en administration scolaire. Enfin, la concentration «intervention éducative en milieu régional» était abolie et on procéda à la mise à jour de la banque de cours. En septembre 2003 et 2004, de nouvelles modifications furent adoptées. On créa en 2003 de nouveaux cours et en mai 2004 on s'attarda, en ajoutant de nouvelles activités, à favoriser la concordance avec la modification du DESS en administration scolaire. Une nouvelle modification mineure devait en outre être acceptée en décembre 2005, laquelle ajoutait et retranchait quelques cours.

Enfin, c'est à l'hiver 2006 qu'a été offerte pour la première fois la concentration «orthopédagogie», répondant de cette façon aux besoins de ces professionnels dont la plupart œuvrent en milieu scolaire. La direction du programme devait réaliser une dernière modification au programme en septembre 2008 en modifiant deux cours dans la concentration «orthopédagogie».

1.2 Objectif du programme (site Web de l'UQO)

Ce programme a pour objectif l'acquisition de compétence comme praticienne ou praticien dans l'une ou l'autre des quatre concentrations: enseignement, administration scolaire, orthopédagogie ou andragogie. Plus spécifiquement, le programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de connaître les diverses approches de recherche en éducation; de se former à des modèles d'intervention en éducation; de réaliser un projet de développement professionnel; d'acquérir des connaissances plus poussées dans un domaine de spécialisation (enseignement, andragogie, orthopédagogie ou administration scolaire); de devenir un agent de changement dans son milieu.

² Ce paragraphe est tiré et adapté du document *Avis du vice-président à l'enseignement et à la recherche au Conseil des études sur le projet de programme de maîtrise en éducation présenté par l'Université du Québec à Hull*, le 24 novembre 1992, p. 2.

1.3 Description générale du programme

Le programme de maîtrise en éducation comporte deux profils : l'un avec mémoire (M.A.) axé sur la recherche et l'autre avec essai/stage (M.Ed.) axé sur le développement professionnel. Ces programmes sont de 45 crédits et partagent, dans l'ensemble, des objectifs de formation semblables quant au développement de compétences en recherche (profil avec mémoire) ou de développement de compétences professionnelles pour les étudiants du profil essai/stage. Néanmoins, pour le profil avec mémoire, on remarque une structure avec davantage de crédits accordés à des cours obligatoires au sein de l'Université du Québec à Chicoutimi (36 crédits) comparativement à l'Université de Sherbrooke (30 crédits). L'UQO se situe entre les deux avec 33 crédits obligatoires.

Pour le profil avec essai ou stage, on remarque également une structure avec davantage de crédits attribués à des cours obligatoires au sein de l'Université du Québec à Chicoutimi (21 crédits) comparativement à l'Université de Sherbrooke et l'UQO avec 18 crédits. Toutefois, dans la concentration orthopédagogie, l'Université de Sherbrooke exige 15 crédits obligatoires.

2. Le processus d'évaluation

Les travaux du comité se sont échelonnés entre les mois d'octobre 2009 et 2010.

2.1 Présentation des membres du Comité d'autoévaluation

- Alain Cadieux, directeur du programme
- Paul Boudreault, professeur
- Lise d'Auteuil, étudiante

2.2 Évaluation de la qualité du programme

Le programme, dans sa version actuelle, est en vigueur depuis l'automne.... La présente évaluation a été réalisée à partir de cette version.

2.2.1 Méthodologie

La méthodologie de l'autoévaluation de la maîtrise en éducation s'appuie sur la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais* et la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* (CREPUQ, 2000).

Les collectes de données ont été effectuées par le biais d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Les populations visées étaient réparties en quatre catégories : **les étudiants actifs, les diplômés, les professeurs et les chargés de cours.**

Une série de cinq questionnaires fut utilisée en vue de mener l'enquête quantitative (voir l'annexe II), lesquels ont été conçus à partir d'une adaptation des questionnaires types proposés par la Direction de l'analyse et de la recherche institutionnelle de l'UQ. Après révision des questionnaires de départ, les membres du comité d'autoévaluation en sont arrivés à une version adaptée aux besoins et aux caractéristiques de la clientèle étudiante de la maîtrise en éducation. Deux questionnaires conçus pour les étudiants actifs visaient, d'une part, les personnes inscrites au code de programme 3701 (M.A.) et 3503 (M.A.) et, d'autre part, les étudiants inscrits au code de programme 3702 (M.Ed). Deux autres questionnaires étaient destinés aux diplômés du programme (3701 et 3702) et un cinquième questionnaire s'adressait aux professeurs et aux chargés de cours. Les questionnaires réservés aux étudiants actifs et aux diplômés ont été expédiés par la poste,

tandis que le questionnaire conçu pour les professeurs et les chargés de cours ont été distribués par la voie du courrier interne.

2.2.2 Enquête quantitative

Alors que nous présentons au tableau 1 le taux global de réponses, les taux de réponse concernant les étudiants actifs, les diplômés, les professeurs et les chargés de cours sont donnés au tableau 2. Ces tableaux sont exposés à la page qui suit.

Tableau 1
Nombre total de réponses

Nombre de questionnaires expédiés	143
Questionnaires réacheminés à l'expéditeur	12
Questionnaires reçus par les destinataires	124
Total des questionnaires reçus	58
Questionnaires incomplets rejetés	7

Tableau 2
Taux de réponses au questionnaire quantitatif :
Étudiants, diplômés, professeurs et chargés de cours

Répondants	Questionnaires transmis	Questionnaires reçus	Taux de participation
Étudiants au M.A.	16	12	75,0 %
Étudiants M.Ed.	28	15	53,6 %
Diplômés au M.A.	22	6	27,3 %
Diplômés au M.Ed.	43	10	23,3 %
Professeurs/ch. de c.	34	8	20,6 %
Total brut	143	58	
Questionnaires réacheminés à l'UQO	12		
Questionnaires incomplets et rejetés		7	
Grand total net	124	51	41,1 %

Outre les renseignements généraux demandés aux étudiants et diplômés sondés et, dans le cas des personnes diplômées, leur situation actuelle de travail – ces renseignements généraux étant strictement pour usage interne –, ces items étaient regroupés selon les thèmes suivants :

- 1- Objectifs du programme
- 2- Structure du programme
- 3- Gestion du programme

- 4- Pédagogie et enseignement**
- 5- Formation à la recherche et stages**
- 6- Ressources bibliothécaires**
- 7- Ressources matérielles (informatiques, audio-visuelles, salles)**
- 8- Perception générale**

Les répondants exprimaient leur degré d'accord avec une série d'énoncés sur l'échelle suivante : *Tout à fait en désaccord, Plutôt en désaccord, Plutôt en accord et Tout à fait en accord*, de même que leur degré de satisfaction selon l'échelle suivante : *tout à fait insatisfait, plutôt insatisfait, plutôt satisfait, tout à fait satisfait*.

À la fin de chaque thème, des questions ouvertes étaient proposées dans le but de recueillir les commentaires des participants. De plus, quatre autres questions concernant les sujets suivants complétaient le questionnaire :

- 1- Points forts du programme**
- 2- Points faibles du programme**
- 3- Principales motivations pour s'inscrire à l'UQO**
- 4- Commentaires et suggestions**

Le questionnaire destiné aux professeurs et aux personnes chargées de cours comprenait pour l'essentiel les mêmes éléments, mais la formulation de certains d'entre eux fut modifiée. La saisie des données a été réalisée par une étudiante inscrite au programme et l'analyse des résultats est l'œuvre des membres du comité d'évaluation.

Les personnes sondées ont également été invitées à dire ce qui les avait motivés à s'inscrire à l'UQO et à formuler des suggestions en vue d'améliorer le programme. Il est à noter que lors du sondage, quatre personnes chargées de cours ont été interpellées, mais n'ont pas répondu, ce qui a pour effet que les données quantitatives devant concerner à la fois les professeurs et les chargés de cours ne relèvent que des professeurs réguliers intervenant dans le programme. Il est aussi à signaler qu'un questionnaire a été expédié à sept professeurs à la retraite, mais qu'aucun d'entre eux n'a répondu.

2.2.3 Enquête qualitative

À la suite des enquêtes quantitatives, le Décanat des études a organisé, en collaboration avec le comité d'autoévaluation, trois (3) tables rondes pour approfondir et confirmer les résultats reçus.

La table ronde des étudiants actifs dans le programme a réuni **8** étudiants, tandis que la table ronde des diplômés du programme a rassemblé **10** personnes. Enfin, la table ronde réunissant les membres du corps professoral de cours a permis à **7** professeurs de donner leur avis sur le programme, incluant le directeur du programme.

Toutes ces personnes ont bien voulu participer à un remue-méninges autour de quatre thèmes introduits par une question de départ :

- 1. La structure du programme** (cheminement, tronc commun, options, ...)
- 2. L'organisation des cours** (obligatoires, supervisions, stages, ...)
- 3. Les ressources disponibles** (humaines, matérielles, documentaires, ...)
- 4. La qualité de la formation** (aspects cognitifs, humains, scientifiques, ...)

Cette rencontre a duré entre deux heures et deux heures trente pour chacun des groupes. Toutes les idées formulées par les participants étaient saisies au fur et à mesure par un secrétaire d'atelier et les énoncés affichés sur grand écran pour permettre la validation du contenu par la personne émettrice. La démarche DRAP qui sous-tend cette façon d'animer et de gérer un groupe de réflexion a déjà fait l'objet de plusieurs expérimentations rapportées dans un volume (Boudreault et Kalubi 2006). Toutes les données ainsi colligées dans une base de données peuvent facilement être traitées à la fin de l'atelier.

Chacun des ateliers avait été préparé avec soin de manière à recueillir le plus d'informations possible relativement au vécu des différents groupes de participants. C'est ainsi que les perceptions comparatives des trois groupes (étudiants, diplômés, professeurs) ont pu être mises en relations afin de faire ressortir les points de convergence et de divergence.

Les facteurs et critères de regroupement des idées avaient été planifiés à l'avance par les membres du comité d'évaluation afin de bien mettre en évidence les aspects importants d'une évaluation de programme. C'est ainsi que les énoncés associés à chacun des thèmes abordés lors des ateliers étaient associés à une seconde étape de classification permettant de regrouper les idées en sous catégories.

Le tableau 3, présenté à la page suivante, donne, en un coup d'œil, les **points de convergence intragroupe et intergroupe** qui sont ressortis des tables rondes réunissant les étudiants actifs, les diplômés du programme ainsi que les professeurs.

Tableau 3
Tables rondes : Points de convergence intragroupe et intergroupe : étudiants actifs, diplômés, professeurs

Tables rondes : Points de convergence intragroupe et intergroupe	Étudiants	Diplômés	Professeurs
Les cours			
Thème 1 : Tronc commun			
Le tronc commun a été une expérience enrichissante.	X	X	
Le tronc commun est exigeant.		X	
On souhaite une meilleure formation en méthodologie.	X	X	
Il faudrait, dès le tronc commun, mieux expliquer aux étudiants les cheminements.	X	X	
Thème 2 : cours en supervision et cours Sujet spécial			
On apprécie les cours en supervision pour leur contenu et leur souplesse.	X	X	
Il y a trop de cours offerts en supervision.			X
Thème 3 : Atelier et Projet			
On apprécie la variété dans les cours Atelier et Projet.	X		
Il faudrait limiter le cours Projet I à la problématique de l'étudiant.			X
Revoir les activités Projet I et Projet II dans le plan de formation en vue d'offrir possiblement une formation en méthodologie.			X
Le cours projet II devrait être déplacé d'un trimestre.			X
Thème 4 : Cours en général			
On se dit satisfait des cours suivis.	X		
On se questionne sur la fréquence des cours en supervision.		X	X
On souhaite avoir des cours de méthodologie.	X	X	
La structure du programme			
Thème 1 : Admission			
Il faudrait mieux faire connaître le programme dans le milieu.		X	
Que l'on suscite l'intérêt des étudiants du baccalauréat envers le programme.			X
Thème 2 : Concentrations			
On est satisfait des activités offertes en andragogie.	X	X	
Le lien entre les activités proposées en éducation et celles offertes en andragogie n'est pas toujours démontré.	X	X	
Les concentrations offertes sont appréciées des étudiants et contribuent à la popularité du programme.			X
Thème 3 : Regroupements (M.A.-M.Ed. – concentrations)			
L'hétérogénéité des étudiants est de plus en grande, ce qui a un effet sur le suivi des étudiants et l'organisation des cours.			X
Thème 4 : Exigences/attentes			
Les exigences des professeurs ne sont pas toujours manifestes.		X	
On souhaite une meilleure information en ce qui concerne les attentes face aux travaux (essai/mémoire).	X		
Voir à ce que les étudiants sachent, dès le départ, qu'ils auront à cheminer de façon «autonome» dans le programme.	X		
Les exigences de l'essai versus le mémoire ainsi que les modalités entre le stage et l'essai ne semblent pas toujours claires.			X
Il serait souhaitable de clarifier les exigences de l'essai versus les analyses réflexives.			X
On se questionne sur ce qui est exigé des étudiants inscrits à la M.A et ceux qui cheminent à la M.Ed.			X
Thème 5 : Séquence des cours/cheminements			
On est satisfait du cheminement proposé dans le programme.		X	X
On n'est pas convaincu que le cheminement proposé actuellement est optimal.	X		
Revoir l'articulation Projet I/Projet II.			X

Tables rondes : Points de convergence intragroupe et intergroupe	Étudiants	Diplômés	Professeurs
Les ressources humaines et matérielles			
Thème 1 : Professeurs/tuteurs/directeurs			
Le corps professoral est fortement apprécié (présence, encadrement, soutien, compétence).	X	X	
Il conviendrait de mieux guider les étudiants dans leur cheminement (meilleure information de la part des professeurs et du personnel de soutien).		X	
Que l'encadrement des étudiants au 2 ^e cycle soit mieux reconnu par l'Université.			X
Thème 2 : bibliothèque			
De façon générale, les services de la bibliothèque sont appréciés (soutien, aide technique, services à distance).	X	X	
Les heures de service devraient être prolongées.	X		X
Thème 3 : Espaces/locaux/informatique			
De façon générale, les espaces et les locaux à la disposition des étudiants ainsi que les services informatiques sont appréciés.	X	X	
Le Service des technologies devrait davantage s'accoler aux besoins des professeurs et des étudiants (disponibilité des logiciels).			X

3. Constats de l'évaluation

3.1 Bilan des forces et des faiblesses du programme : enquêtes quantitatives auprès des étudiants et des diplômés

Le bilan du programme présente essentiellement les forces et les faiblesses du programme, le degré de satisfaction du programme et les recommandations qui découlent du rapport.

3.1.1 Forces et faiblesses du programme

Cette section présente les forces et les faiblesses qui ressortent des enquêtes quantitatives et qualitatives face au programme évalué.

3.1.2 Les forces du programme

De façon générale, les enquêtes quantitative et qualitative révèlent des résultats très positifs en ce qui a trait aux objectifs, à la structure et à la gestion du programme. Le programme est perçu comme exigeant, particulièrement en début de formation au tronc commun. Ce constat est positif dans la mesure où il permet d'ancrer les notions de base et de donner le ton dès le début du programme. Le tronc commun comprend essentiellement trois cours : un premier sur la problématique de l'éducation comme objet d'étude, un deuxième sur la méthodologie de la recherche et du développement professionnel et un troisième sur l'élaboration d'un avant-projet de recherche. Dans ce tronc commun, l'étudiant est amené à préciser son propre projet tout en faisant des liens au fur et à mesure avec les problématiques et les méthodologies en éducation. Les cours sont donnés de manière intégrée et visent à préparer l'étudiant à poursuivre son travail de manière la plus autonome possible. De plus, le tronc commun permet de créer des liens entre les étudiants formant ainsi une communauté d'apprenants qui perdure lors de la poursuite du programme et même après.

Les trimestres qui suivent le tronc commun sont orientés vers la réalisation du projet de l'étudiant selon des cheminements individualisés. Les étudiants se disent être bien encadrés par les professeurs et la qualité de cet encadrement a beaucoup de poids sur leur satisfaction générale.

3.1.3 Les faiblesses du programme

Pour ce qui est des faiblesses du programme, certains commentaires semblent converger vers un questionnement de l'ampleur du travail exigé à l'intérieur du tronc commun, du format des cours suivis et de la gestion de la correction des projets de mémoire, essai ou stage. Ici, la valeur du tronc commun comme outil de formation ne semble pas remise en cause. Il s'agit plutôt de l'ampleur de la tâche demandée en fonction des réalités personnelles et professionnelles des étudiants. Certains souhaiteraient avoir plus de cours de méthodologie dès le début du programme afin de mieux comprendre et établir des liens avec leur projet. Pour d'autres, c'est exactement l'inverse. Ces derniers souhaitent avoir plus de temps pour préciser leur sujet tout en s'imprégnant d'une réflexion plus approfondie sur l'éducation.

Concernant le format des activités, outre le tronc commun, bien peu de «groupe-cours» sont offerts aux étudiants, particulièrement pour les étudiants inscrits au profil M.Ed. Alors que la plupart des activités obligatoires sont proposées en groupe-cours, les nombreuses activités optionnelles sont données en supervision individuelle. Comme les étudiants de la M.Ed. doivent réussir 27 crédits de cours optionnels, cela représente une forte proportion de cours offerts en supervision individuelle, sans compter les huit (8) crédits de cours accordés à l'essai ou au rapport de stage. Si, pour certains, cela représente un avantage, puisque les cours sont mieux adaptés aux besoins, aux horaires ou aux attentes des étudiants, pour d'autres cette situation est perçue comme une lacune relativement aux échanges et à la construction des savoirs, notamment lorsque la plupart des cours suivis individuellement (en supervision) l'ont été avec le tuteur ou le directeur. Quant aux cours obligatoires «Projet de recherche II : élaboration» et «Atelier I», ces activités sont données en groupe la plupart du temps, mais l'insatisfaction réside dans l'hétérogénéité du groupe (profils M.A. et M.Ed. dans le même cours). Cela fait en sorte que les étudiants inscrits au profil M.A. ont l'impression de perdre leur temps lorsqu'ils discutent des problématiques d'essai ou de stage de leurs collègues de la M.Ed.

Les personnes sondées soulèvent également certains problèmes de gestion du programme, notamment celui des évaluations des projets d'étudiants. On y souligne les délais souvent très longs, les attentes qui ne sont pas toujours claires d'un évaluateur à l'autre et la gestion du comité d'évaluation. Actuellement, le comité d'évaluation du projet est formé de deux évaluateurs et du tuteur/directeur (et cotuteur/codirecteur s'il y a lieu). Le comité dispose de trois à quatre semaines pour évaluer le projet, mais il arrive souvent qu'il faille plus de quatre semaines. Tous les projets sont évalués à partir d'une grille de correction appropriée à la nature du projet et précisant les éléments que l'on devrait y retrouver. Une fois que tous les membres ont terminé leur évaluation du projet, c'est le tuteur/directeur qui effectue la synthèse des corrections en vue de faire approuver le projet au comité de programme. Cette mesure pose certains problèmes lorsqu'il y a mésentente entre les correcteurs. En effet, le tuteur/directeur peut décider de retenir ou non certains éléments. S'il omet des corrections majeures par exemple, les conséquences peuvent être néfastes pour l'étudiant au moment où il effectuera son dépôt final. Pour l'évaluation finale, les correcteurs sont préférablement les mêmes qu'à l'évaluation du projet, mais le président du comité est un membre autre que le tuteur ou directeur (et cotuteur/codirecteur).

3.1.4 Satisfaction envers le programme actuel

Selon l'enquête quantitative, on remarque que les diplômés du programme M.A. sont les plus satisfaits relativement au programme de maîtrise et de l'UQO. Les professeurs indiquent les valeurs les plus faibles comparativement aux étudiants et aux diplômés, mais tout en étant égales ou supérieures à trois (3) sur une échelle de quatre (4).

Les principales motivations des étudiants à vouloir s'inscrire à l'UQO sont à l'effet que leur université en est une de dimension humaine et d'excellente qualité. Plusieurs répondants ont manifesté leur sentiment d'appartenance acquis au baccalauréat et souhaitant prolonger ce sentiment à l'intérieur du programme de maîtrise en éducation de l'UQO. Enfin, les concentrations offertes répondent à des besoins précis, car un fort pourcentage des étudiants se disent attirés par la concentration spécifique, notamment celle en andragogie et en orthopédagogie.

4. Recommandations

1. Revoir la formule du tronc commun (cours obligatoires) en ayant comme visée :
 - a) de maintenir l'esprit du bloc de cours obligatoires intégrés.
 - b) de répartir la formation sur plus d'un trimestre et ainsi alléger l'obligation de suivre un bloc de sept (7) crédits de cours obligatoires au premier trimestre.
 - c) d'offrir la possibilité aux étudiants de cheminer plus rapidement à l'intérieur du programme en identifiant des cours à suivre en plus du tronc commun.

2. Réviser les contenus et l'organisation des cours obligatoires ou optionnels afin :
 - a) de respecter les spécificités des profils M.A./M.Ed. (descriptifs de cours, gestion administrative des groupes hétérogènes ou homogènes) de manière à améliorer la qualité et la spécificité du cheminement de l'étudiant à l'intérieur de son profil et de sa concentration.
 - b) de s'assurer que l'organisation des cours obligatoires et optionnels améliore la formation et l'atteinte des objectifs du programme, notamment en analysant l'impact des cours en groupe et en supervision individuelle sur l'ensemble de la formation et en établissant des paramètres à respecter afin d'assurer une formation de grande qualité.
 - c) d'examiner et d'améliorer la formation à la recherche en rendant certains cours de méthodologie de la recherche obligatoires, non seulement pour les étudiants inscrits à la M.A., mais aussi pour les étudiants inscrits à la M.Ed.

3. Améliorer la gestion du programme, notamment en révisant en clarifiant l'utilisation du guide de régie interne de la maîtrise, en ce qui concerne l'information sur :
 - a) les cheminements;
 - b) le choix et l'encadrement offert par le directeur/tuteur;
 - c) la nature, les attentes et les exigences d'un mémoire/essai/rapport de stage et du projet préalable;
 - d) les grilles d'évaluation;
 - e) le processus d'évaluation des projets, les recommandations possibles et les suivis à effectuer.

4. Examiner les types d'encadrement offert par les directeurs/tuteurs en clarifiant les rôles, les attentes, les styles d'encadrement de même que les possibilités de codirection/cotutorat, notamment lorsque l'un ou les deux directeurs/tuteurs se situent sur des campus éloignés (Gatineau ou St-Jérôme).

5. Revoir les contenus de cours en fonction des objectifs du programme et de diminuer l'offre de cours en envisageant le regroupement de certains contenus provenant de cours différents.

6. Assurer une meilleure adéquation entre les cours offerts et les besoins exprimés sur le terrain.

7. Le comité recommande que le développement des contenus de cours soit discuté entre les professeurs experts du domaine, de manière à répartir l'enseignement des cours de 2e cycle entre les professeurs experts d'un même domaine ;

Dans le même ordre d'idée, la codirection des travaux de recherche des étudiants est également fortement encouragée, de manière à favoriser l'intégration des nouveaux professeurs à l'enseignement aux études de cycles supérieurs ainsi qu'à l'encadrement d'étudiants de maîtrise.